

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25-114

Programme Pluriannuel d'Intervention 2026-2030 de l'EPORA

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- Vu le Décret modifié n° 98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône Alpes (EPORA) et notamment ses articles 5 et 12 relatifs au Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Établissement ;
- Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L321-5, L321-6, L321-7, R*321-6, R*321-9, R*321-13 et R*321-15 ;
- Vu le Programme Pluriannuel d'Intervention 2021-2025 approuvé par la délibération n°21/029 du Conseil d'Administration en date du 5 mars 2021 ;
- Vu le rapport présenté par la Directrice Générale ;

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration :

- Prend acte, après débats lors des 3 derniers conseils d'administration du bilan qualitatif et financier du PPI 21-25 ;
- Prend acte des orientations stratégiques proposées pour le PPI 26-30 tenant à :
 - La trajectoire financière en dépenses, en recettes et ses conséquences en matière de moyens ;
 - Les enjeux fonciers territorialisés retenus comme prioritaires au vu du diagnostic territorial ;
 - Les axes stratégiques d'intervention formulés en réponse à ces enjeux ;
 - Le positionnement stratégique de l'établissement sur ses différents domaines d'activités ;
 - Les évolutions proposées pour les fonds de minoration ;
 - Les évolutions proposées en matière d'offre d'études.
- Demande à la Directrice Générale
 - De poursuivre l'élaboration du PPI 26-30 sur ces bases

- D'organiser un bureau exceptionnel le 28 janvier 2026 afin d'y présenter un projet de PPI traduisant ces éléments en modalités pour un dernier débat en vue de son approbation au CA du 6 mars 2026.

La Directrice Générale

DocuSigned by:
Florence HILAIRE
EBC60336457847D...
Florence HILAIRE

Le Président du Conseil d'Administration

Signé par :
VERCHERE Patrice
BDF109246CCC445...
Patrice VERCHERE

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône,
par délégation,
la Secrétaire Générale Adjointe pour les affaires régionales

4/12/2025

Signé par :
Claire HEBERT
52A196BF64C6496...
Claire HEBERT